

YOANN QUEYROI

«L'aspect "évaluation" reste à inventer»

Yoann Queyroi est doctorant en sciences de gestion et ingénieur d'études à la chaire Observatoire du pilotage et de l'innovation managériale locale (Optima) de l'institut d'administration des entreprises de Pau-Bayonne. La thèse qu'il soutient s'intitule «La caractérisation du pilotage patrimonial public local: modélisation et analyse des pratiques des collectivités locales françaises». Il observe, depuis dix ans, la manière dont les collectivités se sont emparées de la gestion patrimoniale.

Les économies potentiellement engendrées par une meilleure valorisation du patrimoine ont-elles été mesurées?

Il n'existe pas de données globales sur ce que ferait économiser la valorisation du patrimoine. Cela supposerait de connaître ce que coûte à l'origine le patrimoine des collectivités territoriales, et on en est loin.

Par ailleurs, la question de la valorisation du patrimoine ne se pose pas de la même façon dans les petites et les grandes collectivités: les superficies ainsi que le nombre d'agents affectés à ces sujets sont très différents. Pour les grandes collectivités, les enjeux sont sans doute plus importants.

Réalisation de l'inventaire, définition et mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale... Quelle est, pour vous, l'étape suivante?

C'est sans doute celle de l'évaluation, mais c'est un aspect qui reste à inventer. Le prisme de la chaire Optima est de travailler sur les multiples facettes de la performance des politiques publiques, c'est pourquoi, il me semblerait intéressant de relier l'évaluation des stratégies de valorisation du patrimoine aux différentes dimensions de la performance.

La plus évidente est, bien sûr, financière. Le patrimoine est un poste important, tant en termes d'investissement qu'en termes de coûts de fonctionnement. C'est d'ailleurs la «carotte» qui permet

aux directions générales de sensibiliser les élus à la valorisation du patrimoine et conduit les collectivités à approfondir leur démarche. Mais ce serait une erreur d'aborder la question uniquement sous cet angle.

Sur quelles autres dimensions devrait porter l'évaluation d'une stratégie patrimoniale?

Un enjeu est, par exemple, d'adapter l'offre et la qualité de service aux besoins de son territoire, à la croissance (voire à la décroissance) démographique de sa population. Il y a aussi un aspect lié au déve-



UNIVERSITÉ DE PAU

«Le patrimoine est un poste important, tant en termes d'investissement qu'en termes de coûts de fonctionnement.»

loppement territorial, puisque les ressources immobilières peuvent être conçues comme un atout, en termes d'attractivité du territoire.

Enfin, il y a toute une dimension humaine, voire managériale, liée à la professionnalisation et à la qualité de vie au travail des agents chargés de ces sujets: sont-ils formés à mener ces nouvelles actions? Vivent-ils mieux le fait de connaître leur rôle à moyen terme et de comprendre dans quelle logique globale s'inscrit leur action? L'évaluation pourrait porter sur tous ces aspects. ●

À LIRE

Valoriser son parc immobilier

«Le Courrier des maires» a publié, dans son numéro de mai, un dossier pratique consacré à la gestion de patrimoine: outil informatique unifié, inventaire, schéma directeur immobilier, adoption de ratios, aspects managériaux sur la transversalité des services...

«Le Courrier des maires», mai 2017.

Définir les contours du patrimoine local

Dans sa revue «Accès territoire», publiée en juin 2015, La Banque postale s'attache à définir le patrimoine (pas uniquement immobilier) des collectivités territoriales et à en faire un état des lieux: Que recouvre-t-il et pour quelle valeur? Avec quels enjeux?

«Accès territoire» n°2, La Banque postale, juin 2015.

SUR LE WEB

Rencontres techniques AMF

Un compte rendu des Rencontres techniques de l'AMF, organisées le 8 février 2017 et dédiées à la valorisation du patrimoine des collectivités territoriales est disponible à l'adresse suivante:

<http://goo.gl/HUwWDP>

Revue de dépenses 2016

Dans l'une de ses revues de dépenses à l'attention des parlementaires et du gouvernement, l'Inspection générale des finances pousse les collectivités à lancer une vraie stratégie de valorisation du patrimoine pour réaliser jusqu'à un milliard d'euros d'économies.

PDF à télécharger sur: <http://goo.gl/ZaTk7r>



Pour aller plus loin

La gestion active du patrimoine: une obligation financière!

www.lagazette.fr/429278

Franck Valletoux: «Le patrimoine immobilier n'est pas une politique publique en soi, c'est un moyen!»

www.lagazette.fr/439296